

And^e de Kiriamineen. Copie.
Huygens, (Eas. Hau
releve' & Avit Monsieur;

781

1658.

Si les indiscretz ne m'abusent, cette Lettre doit
vous trouver dans une Assemblée, où il y aura
sujet de parler du Propre? Rusier, que j'ay tant
esté prié de vous recommander. Si la prière de
mess^{rs} les Curés ne se porte à quelque Propre
Echange, mieux est de prié que de loing, le
vous supplie très-humblement de faire comprendre
aux Collezues, que j'intercede pour un bon Homme
et très-capable de ce qu'il brigue. Par de c. La
liberté, parce qu'auant six mois mon meilleur
voulut que je vous trouvasse sorti, et, pour tout
dire, parce que j'ose faire est, que vous me
faictes l'honneur de me écrire. f.

